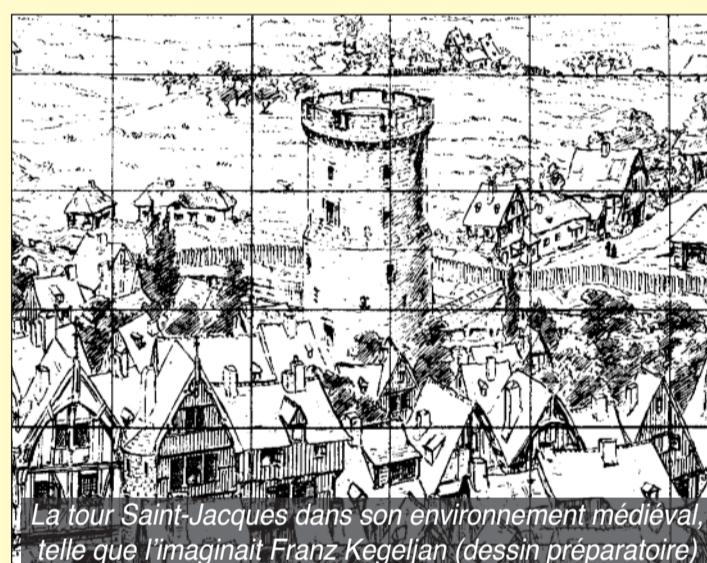


LA TOUR SAINT-JACQUES DE LA TROISIÈME ENCEINTE

La construction de la tour Saint-Jacques (l'actuel beffroi) en 1388 intervient dans un contexte de restauration générale de l'enceinte urbaine du 13e siècle et de mise en œuvre d'une nouvelle fortification incluant notamment la Neuve Ville. Son commanditaire est la Ville de Namur qui a obtenu du comte en 1357 la propriété de la fortification et le droit d'y entreprendre des travaux. Elle est donc avant tout une construction militaire sans lien direct avec la fonction de beffroi et avec le droit de cloche. Ceci explique sa position excentrée par rapport au cœur ancien de la ville, à proximité de l'ancienne rue des Fossés (l'actuelle rue Émile Cuvelier). Au 16e siècle, la tour sera transformée pour accueillir une cloche d'heure dont la sonnerie marque l'ouverture et la fermeture des portes de la ville, d'où le nom de cloche-porte rencontré pour la première fois en 1571. Le choix se porte sans doute sur la plus grosse tour de la fortification, située dans l'environnement immédiat de l'hôtel de ville alors construit sur la place Saint-Rémy.



La tour Saint-Jacques dans son environnement médiéval, telle que l'imaginait Franz Kegeljan (dessin préparatoire)

l'ancienne tour du château et de la collégiale Saint-Pierre suite au bombardement du site par les armées du roi de France.

Ce précieux vestige d'architecture militaire du 14e siècle a actuellement une hauteur de 20,63 m. sous corniche, ce qui est nettement inférieur à celle qui était prévue dans le cahier des charges de 1388 : 114 pieds, c'est-à-dire +/- 33,40 m. Celui-ci a été dressé par l'architecte Godefroid de Boefiaule, lequel est connu pour d'autres travaux effectués à Bouvignes. Jules Borgnet a émis l'hypothèse que la tour pourrait avoir été raccourcie lors de son affectation en cloche-porte dans la seconde moitié du 16e siècle. Cela reste néanmoins très conjectural, car nous ignorons, vu la disparition des comptes communaux de 1394 à 1406, si la construction a été menée à son terme.

Les courtines adjacentes ont été arasées, vraisemblablement dans la première moitié du 18e siècle. L'absence de traces d'arrachements implique que les parements aient alors été intégralement refaits : contrairement aux apparences, ceux-ci n'ont donc plus rien de médiéval, au moins dans les niveaux inférieurs.

Suivant des recherches récentes, la tour Saint-Jacques est actuellement le plus ancien exemple connu dans nos régions d'adaptation d'une enceinte communale à l'utilisation de l'artillerie : le compte de 1388 stipule en effet que des barres de fer furent posées en travers des archères pour permettre d'y appuyer des bombardes.

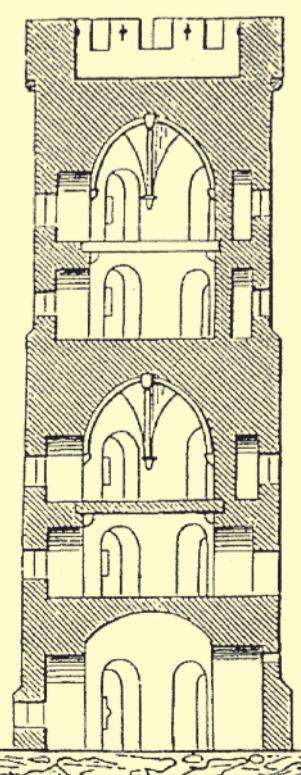
Le beffroi de Namur a été classé comme monument le 15 janvier 1936.



Position de la tour Saint-Jacques sur le tracé de la troisième enceinte (Braun et Hogenberg, 1574)

La position de la tour Saint-Jacques est dictée par le périmètre défensif de la ville établi dès le 13e siècle par le comte de Namur, sans doute en concertation avec les représentants de la ville. L'enceinte construite alors réunit dans un même enclos à trois portes l'ensemble des quartiers en voie d'urbanisation de la rive gauche de la Sambre, à l'ouest du Houyoux, affluent de la Meuse traversant la plaine alluviale. La première mention de cette fortification date de 1235. Le sceau de la ville utilisé à partir du milieu du 13e siècle est sans aucun doute inspiré par sa présence, symbole de l'existence même de l'entité urbaine.

L'affectation de la cloche-porte en beffroi intervient par la force des choses en 1746 après la destruction de



Coupe à travers la tour Saint-Jacques telle que prévue dans le cahier des charges de 1388 (J. Borgnet)